



ECONOMIE



- Un tissu artisanal et commercial important et dynamique

- Plusieurs PMI d'importance offrant plus de 300 emplois sur la commune
- Un taux d'activité élevé et en hausse (79% en 2008)
- La progression des professions intermédiaires et cadres en 2008



- Une offre d'emploi local concentrée en grande partie sur quelques entreprises de la construction (157 emplois pour STRF)

- Une baisse du nombre d'emplois sur la commune entre 1999 et 2008
- Un taux de chômage en hausse, et de manière forte pour les ouvriers (18%)
- Des navettes domicile - travail majoritaires avec seulement 16,5% des habitants travaillant sur la commune en 2008.



- Offrir les conditions nécessaires au maintien des activités et entreprises présentes sur la commune

- Permettre une diversification de l'économie et l'accueil de nouvelles activités par requalification des friches

EQUIPEMENTS



- Ecoles maternelle et élémentaire situées dans le bourg

- Accueil extrascolaire assuré sur une large plage horaire (7h - 19h)
- Présence d'un centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires
- Présence de plusieurs assistantes maternelles (13)
- Présence d'équipements culturels et sportifs et de services publics administratifs
- Assainissement collectif pour la quasi-totalité de la commune



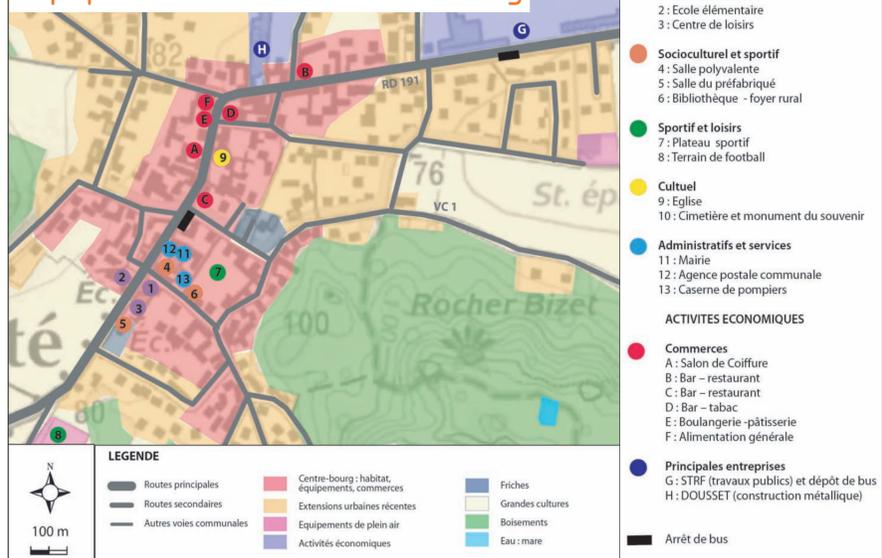
- Absence de crèche sur la commune

- Réduction des transports collectifs vers les établissements d'enseignement secondaire et supérieur
- Absence de services administratifs spécifiques, avec la nécessité de rejoindre les villes de La Ferté-Alais ou Cerny, voire Etampes



- Maintenir voire améliorer l'accessibilité des services publics
- Maintenir l'offre existante en commerces, services et équipements
- Adapter cette offre aux évolutions de la population

Equipements du centre-bourg



DEPLACEMENTS



- Proximité de l'agglomération parisienne

- Un accès relativement aisé aux axes du réseau national (N20, A6, A10)

- Une commune structurée autour de la RD 191 permettant de relier les pôles urbains de La Ferté-Alais et Etampes
- Présence de nombreuses liaisons douces (chemins ruraux et PR) et de circuits répertoriés (GR1 et 11)
- L'établissement d'un PAVE en 2011
- La proximité de plusieurs gares du RER C et du RER D



- Un axe de la RD 191 très circulé qui coupe le centre bourg

- Le passage de nombreux poids lourds source de nuisances

- L'absence de gare et la nécessité de prendre sa voiture pour rejoindre les gares des communes voisines
- Des transports en commun très limités (bus matin et soir)



- Améliorer la desserte en transports en commun
- Améliorer les liaisons douces pour sécuriser les déplacements piétons et cyclables

